

ASSISTANT CLUB

ASSISTE L'ENSEIGNANT DU CLUB.
Est placé sous la responsabilité effective de l'enseignant titulaire.

La formation fédérale « ASSISTANT CLUB » en centre est assurée par le comité départemental de rattachement, sous la responsabilité de la ligue NOUVELLE-AQUITAINE. Le stagiaire doit effectuer **30 heures** de formation en centre. Le stagiaire se formera en alternance pendant **50 heures** dans son club où il assistera son enseignant qui procédera à son **évaluation finale**. *Le diplôme est renouvelable annuellement par la ligue sous réserve d'effectuer **10 heures** de formation continue en centre départemental.*

COMPETENCES
TECHNIQUES



COMPETENCES
PEDAGOGIQUES



COMPETENCES
ADMINISTRATIVES



VALIDATION DES ACQUIS PAR
L'ENSEIGNANT TITULAIRE

CONDITIONS D'ACCES

- Age : cadet 1^{ère} année au minimum.
- Grade : ceinture marron au minimum.
- Licence FFJDA de la saison en cours et passeport sportif valide.
- Inscription validée par le président du club et l'enseignant titulaire du club en tant que tuteur.

CONTENU DE LA FORMATION

- Habiletés Techniques Fondamentales en TACHI WAZA et en NE WAZA, progression française d'enseignement, dont les 3 premières séries du NAGE NO KATA.
- Déroulement d'une séance-type et utilisation des procédés d'apprentissage.
- Interventions auprès des élèves en rapport avec l'activité et dans le respect des consignes de l'enseignant.
- Conseil et correction des élèves sur leur réalisation technique à partir d'observables.
- Hygiène et sécurité des pratiquants.
- Système fédéral, vie associative et valeurs éducatives du judo.

COMPETENCES VISEES : « ÊTRE CAPABLE DE »

- Démontrer les Habiletés Techniques Fondamentales, les principes de la progression française d'enseignement, dont les 3 premières séries du NAGE NO KATA.
- Analyser le déroulement d'une séance.
- Comprendre les consignes formulées par l'enseignant titulaire et les relayer auprès des pratiquants en étant vu, entendu et compris de tous.
- Repérer les critères de réussite de l'exécution technique.
- Conseiller et corriger les élèves sur leur réalisation technique à partir d'observables.
- Assurer la sécurité des pratiquants.
- Présenter oralement l'activité, ses finalités, sa culture.
- Encadrer une compétition ou un collectif.

TARIFS ET DATES

- Formation initiale (1^{ère} délivrance) : 60 €.
- Formation continue (renouvellement) : 40 €.
- Inscription avant le 30 septembre 2018.
- Formation en centre : contacter le comité départemental de rattachement.